

Pêche maritime et aquaculture

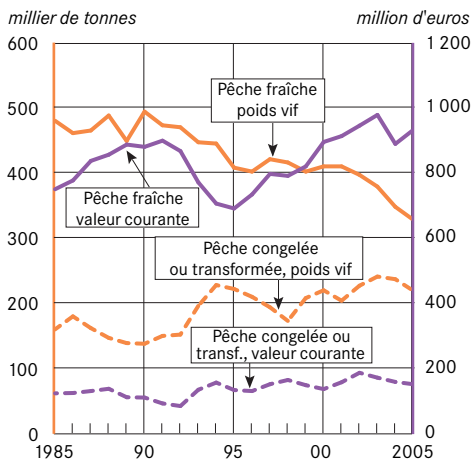
En 2005, les navires français métropolitains ont pêché près de 560 000 tonnes de poissons, crustacés, coquillages et autres produits de la mer. Les deux tiers des captures françaises ont été réalisés en Atlantique nord - Manche - Mer du Nord, 17 % dans l'Océan indien, et 7 % en Méditerranée. La pêche métropolitaine est en recul depuis 2003 et pour la première année, les prises des thoniers de l'océan indien sont en baisse. La pêche congelée et transformée représente 40 % de la production française.

Le chiffre d'affaires des pêches métropolitaines atteint 1 090 millions d'euros, soit une hausse de 3,9 % par rapport à 2004 (2,1 % en euros constants).

Les premières espèces commerciales en valeur restent le thon, la baudroie, la sole, le bar, la coquille Saint-Jacques, le merlu et la langoustine. À elles seules, ces sept espèces représentent 55,2 % de la valeur des ventes.

Entre 2003 et 2004, la production mondiale de la pêche en volume (captures débarquées) a augmenté de 5 %, celle de la Chine de 17,8 % et celle du Pérou de 72 %. En 2004, avec près d'un cinquième des prises mondiales, la Chine est le premier producteur devant le Pérou. L'Union européenne à 25 contribue à hauteur de 6,5 % à la production mondiale.

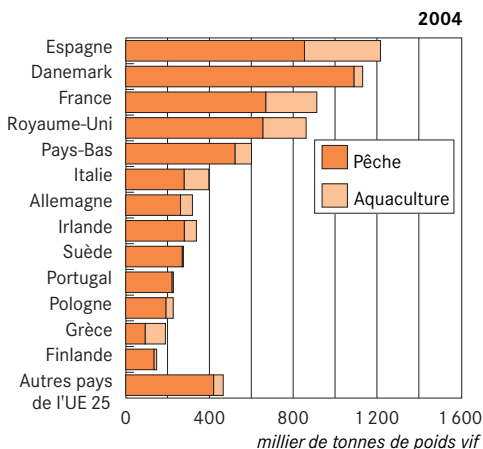
Production des pêches maritimes françaises



	1990	1995	2000	2005	2005
	millier de tonnes ⁽¹⁾				million d'euros
Pêche fraîche	493	407	408	341	939
Poissons	386	303	299	233	682
Crustacés	22	23	20	17	85
Coquillages et assimilés	39	42	48	57	108
Céphalopodes	29	23	27	20	61
Algues ⁽²⁾	16	16	14	14	3
Pêche congelée ou transformée	137	221	219	218	155
dont : thon tropical	129	142	135	144	122
Total	630	628	628	559	1 094

(1) Poids vif.
(2) Poids sec.
Source : MAP - DPMA.

Production européenne et mondiale de la pêche et de l'aquaculture



	Pêche		Aquaculture	
	1990	2004	1990	2004
	millier de tonnes (poids vif)			
UE à 25	...	5 942	..	1 372
dont : UE 15	6 250	5 357	944	1 295
dont : Danemark	1 476	1 090	42	42
Espagne	1 126	854	204	363
France	690	669	257	244
Royaume-Uni	767	655	50	207
Pays-Bas	405	522	101	79
Irlande	215	280	27	58
Italie	372	279	154	118
Suède	251	270	9	6
Allemagne	326	262	64	57
Portugal	325	221	5	7
Pologne	448	192	26	35
Grèce	132	93	10	97
Chine ⁽¹⁾	6 654	16 893	6 482	30 615
Pérou ⁽¹⁾	6 869	9 613	5	22
Norvège	1 603	2 524	151	638
Islande	1 505	1 750	3	9
Monde	85 614	95 007	16 832	45 468

(1) Données FAO pour la Chine et le Pérou.
Sources : Eurostat, FAO.

Pêche maritime et aquaculture

Depuis 1983, l'Union européenne a adopté plusieurs politiques visant à diminuer la capacité de sa flottille de pêche pour l'adapter aux ressources halieutiques existantes. La France a ainsi réduit la flotte métropolitaine de moitié sur les vingt dernières années. Cette baisse se poursuit en 2005 (-1,2%).

Fin 2005, la flotte de pêche française métropolitaine compte 5 346 navires actifs. Elle représente 9% de la flotte de l'Union européenne et 15% de sa puissance. Elle est composée majoritairement de bateaux de moins de 12 mètres (environ 4 000) et ce, dans toutes les régions maritimes. Plus de 40% des 132 navires de plus de 25 mètres sont immatriculés en région Bretagne.

La pêche française métropolitaine a généré près de 22 500 emplois de marins en 2005 et représente 5 850 000 jours travaillés. La petite pêche et les cultures marines concentrent près des deux tiers des effectifs, la pêche au large 18%, la pêche côtière 17% et la grande pêche 4%.

La Bretagne emploie près d'un tiers des marins de métropole, la Méditerranée 16,8% et la Normandie 14%. Les marins d'origine étrangère représentent 9% de l'emploi de la pêche française, mais pour la pêche au large, leur part atteint un tiers des effectifs.

Ventes à la consommation de l'aquaculture française

	1995	2000	2005	2005
	en tonnes			million d'euros
Conchyliculture	209 337	203 500	189 300	386
Pisciculture marine⁽¹⁾	6 166	5 701	7 998	51
dont : bar	2 656	3 020	3 913	27
daurade royale	984	1 180	1 778	10
turbot	694	908	791	8
Pisciculture continentale⁽²⁾	59 370	54 160	42 334	98
salmonidés	50 460	43 208	34 109	78
dont : truite arc-en-ciel	48 500	40 983	32 353	70
poissons d'étang ⁽³⁾	8 600	10 506	8 202	14
autres	310	442	398	8
Total aquaculture	274 873	263 361	239 632	535

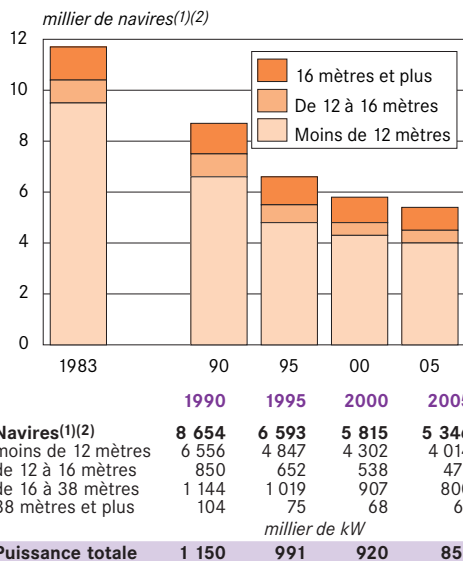
(1) Y compris élevage de crustacés et d'algues.

(2) Y compris production destinée au repeuplement et aux parcours de pêche, et élevage de crustacés. Hors caviar.

(3) Tels que carpes, gardons, tanches.

Source : MAP - DPMA.

La flotte française de pêche et les emplois de marins pêcheurs



	2005	
Région maritime d'immatriculation des navires	Nbre de navires actifs au 31 déc. 2005 ⁽²⁾	Nbre d'emplois de marins pêcheurs ⁽²⁾⁽³⁾
Nord - Normandie	954	4 560
Bretagne	1 524	7 131
Pays de la Loire	562	2 230
Sud-Ouest	674	4 778
Méditerranée	1 632	3 770
Total métropole	5 346	22 469
Martinique	1 190	1 163
Guadeloupe	871	1 112
Guyane	149	611
Réunion	281	591
Total Dom	2 491	3 477
Total France entière	7 837	25 946

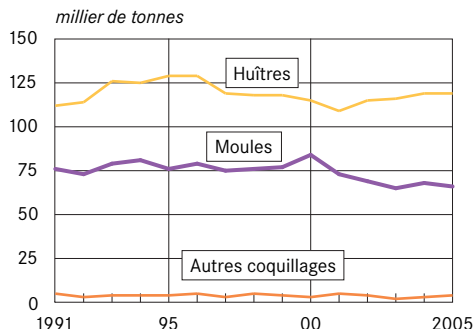
(1) Navires métropolitains actifs au 31 décembre.

(2) Hors mixtes culture marine - petite pêche.

(3) Marins pêcheurs de toutes nationalités.

Source : MAP - DPMA, Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer - SDSA.

Ventes à la consommation de la conchyliculture française



Source : MAP (Agreste - DPMA), CNC (données CNC recalculées à partir des résultats du recensement de la conchyliculture 2002).

Pêche maritime et aquaculture

La production française ne couvre que partiellement la consommation de produits aquatiques en France. Le commerce extérieur français des pêches et de l'aquaculture est donc fortement déficitaire. En 2005, ce déficit s'est accru de 8 % en volume et de 12 % en valeur ; il atteint 2,4 milliards d'euros.

Par rapport à 2004, la valeur des importations a augmenté de 13 % pour les produits frais, de 9 % pour les produits congelés et de 6 % pour les conserves. La France importe notamment des filets de poissons (pour 765 millions d'euros en 2005), des crustacés frais ou congelés (737 millions d'euros), et des poissons frais (727 millions d'euros).

Les principaux produits exportés sont les poissons frais. Ils ont rapporté 287 millions d'euros en 2005, notamment le thon avec 114 millions d'euros.

Les crevettes et les saumons, mais également la morue (cabillaud) et les thons pèsent fortement sur le déficit commercial (respectivement -404, -437, -216 et -145 millions d'euros). Parmi les principales espèces dont la balance est excédentaire, deux sont issues pour partie ou totalement de l'élevage : bar et huîtres.

Le principal fournisseur de la France à l'importation est le Royaume-Uni, suivi par la Norvège et l'Espagne. À l'exportation, les principaux clients sont l'Italie et l'Espagne. Les deux tiers des exportations françaises sont réalisés vers des pays de l'Union européenne ; en revanche, l'Union ne fournit que 43 % des importations.

Principaux produits dans le commerce extérieur

2005

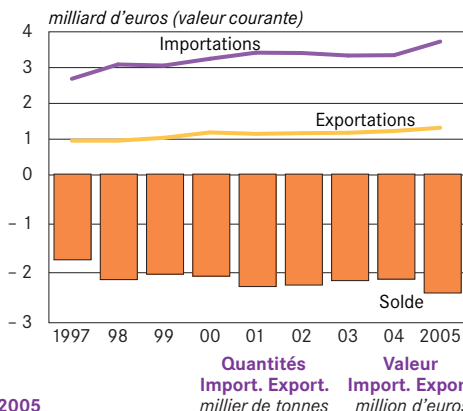
Importations	million d'euros
Crevettes	534
Saumons	521
Thons	339
Morues (cabillaud)	233
Coquilles Saint-Jacques, pétoncles, vanneaux	195
Exportations	million d'euros
Thons	193
Crevettes	130

Principaux produits de la pêche et de l'aquaculture avec balance excédentaire

Solde commerce extérieur	million d'euros
Seiches, sépioles	25
Anguilles, civelles	56
Légines	23
Huîtres	17
Bars	18

Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture

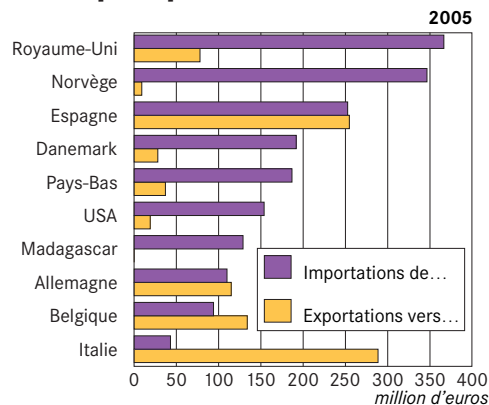


2005

Produits	Quantités millier de tonnes		Valeur million d'euros	
	Import.	Export.	Import.	Export.
Poissons, crustacés, mollusques et autres	774	309	2 894	1 044
Poissons vivants	3	6	33	95
Poissons frais	214	61	727	287
Poissons congelés	81	148	175	166
Filets et autres chairs de poisson	227	27	765	126
Poissons séchés, fumés, salés	18	6	97	48
Crustacés	121	22	737	175
Mollusques	110	41	360	148
Préparations et conserves de poissons, crustacés et mollusques	242	52	756	214
Poissons, caviar	198	45	560	167
Crustacés, mollusques	44	6	196	47
Farine de poisson non comestible	48	41	31	30
Graisses et huiles	31	17	21	12
Algues et dérivés	33	5	23	21
Total	1 127	423	3 725	1 321

Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Principaux partenaires de la France



Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Conchyliculture

Les 3 720 entreprises conchylicoles sont le plus souvent des entreprises familiales : 78 % ont un statut d'exploitation individuelle, 14 % sont des GAEC ou des EARL. Les ventes sont assurées par d'importantes unités : 25 % des expéditeurs commercialisent 75 % des huîtres ou 84 % des moules.

Les expéditeurs n'élevant qu'une partie des coquillages vendus, des conchyliculteurs en assurent la production. Les ventes entre professionnels représentent 42 % du tonnage d'huîtres commercialisées, 11 % seulement pour les autres coquillages.

Dépendant de la localisation de leurs parcs, les exploitants sont généralement spécialisés : 67 % dans un seul produit (huîtres creuses seules par exemple), 24 % dans deux produits (huîtres creuses et moules « édulis » souvent).

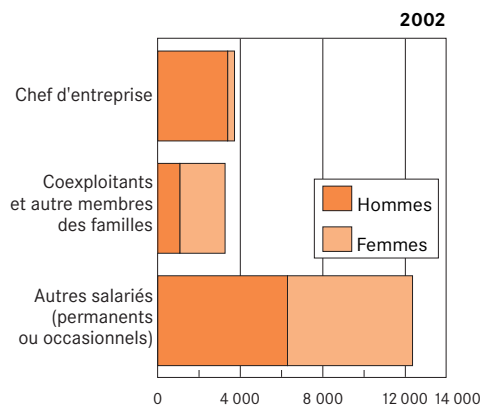
Les 19 330 personnes employées en conchyliculture ne représentent que 10 520 temps plein annuel (UTA) du fait de l'importance du travail saisonnier principalement chez les ostréiculteurs. Près de 60 % de la charge de travail est assurée par de la main-d'œuvre familiale (chef d'entreprise et membres de leur famille) et 13 % par de l'emploi saisonnier ou à temps partiel.

Entreprises conchylicoles

Région conchylicole	Nombre d'entreprises
Nord - Normandie	311
Bretagne Nord	258
Bretagne Sud	493
Pays de la Loire	376
Poitou-Charentes	1 249
Aquitaine	368
Méditerranée	664
Total	3 719

Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2002.

Main-d'œuvre en conchyliculture



Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2002.

Éléments structurels des entreprises conchylicoles en 2002

Vente de produits adultes principale et secondaire, ou sans vente	Nombre entreprises	Emploi total			Personnes dirigeantes et leurs familles			Autres salariés de l'entreprise		
		Nbre personnes dont à temps complet		Nbre d'UTA	Nbre personnes dont à temps complet		Nbre d'UTA	Nbre personnes dont à temps complet		Nbre d'UTA
		Total			Total			Total		
Huîtres	2 576	13 332	5 496	7 044	4 789	3 660	4 166	8 543	1 836	2 878
Huîtres/Moules	389	2 346	952	1 169	786	588	682	1 560	364	487
Moules/Huîtres	185	1 058	627	738	367	278	322	691	349	416
Moules	375	1 437	913	1 067	748	565	647	689	348	420
Autres coquillages*1	86	894	231	336	145	97	119	749	134	217
Sans vente de produits adultes	108	262	137	170	146	73	100	116	64	70
Total	3 719	19 329	8 356	10 524	6 981	5 261	6 036	12 348	3 095	4 488

*1 Autres coquillages : Coque, Palourde japonaise/croisée, Saint-Jacques, Pétoncle, Clovisse, Praire, Telline incluant des huîtres en production secondaire. Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2002.

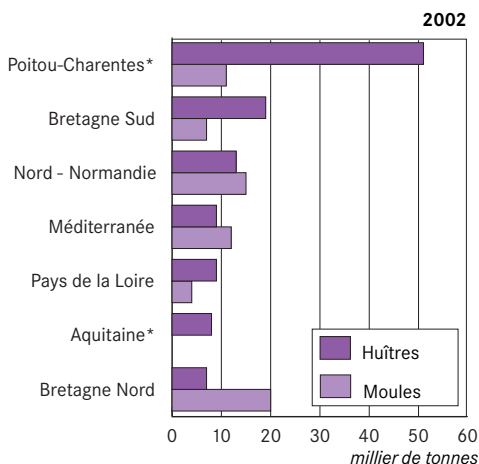
Conchyliculture

Les huîtres creuses sont commercialisées à 44% par les entreprises situées dans la région Poitou-Charentes. La deuxième région expéditrice est la Bretagne Sud avec 16%. La Bretagne et la Normandie produisent des tonnages importants, plus de 55% de la production nationale, en réalisant les phases intermédiaires d'élevage des huîtres, l'affinage final étant concentré dans les « claires » de Marennes-Oléron. Les moules sont davantage vendues à partir de leurs lieux de production. La Bretagne Nord avec 20 400 tonnes est la première région expéditrice de moules « edulis », devant la région Nord-Normandie. Les entreprises de Méditerranée commercialisent pour leur part 11 700 tonnes de moules, essentiellement des « galloprovincialis » ou moules d'Espagne.

La commercialisation d'autres coquillages d'élevage est secondaire, les trois quarts étant produits dans la région Bretagne Sud.

La vente directe d'huîtres creuses aux consommateurs est très développée (28%). Les ventes par les conchyliculteurs alimentent le circuit de la grande distribution, via les centrales d'achat, pour 17% et le circuit des grossistes et mareyeurs pour 23%. Ces derniers revendent ensuite 45% vers la grande distribution et 40% aux poissonniers et restaurants. La moitié des moules et autres coquillages sont commercialisés auprès des grossistes et mareyeurs et seulement 7% sont vendus directement aux consommateurs.

Ventes d'huîtres et de moules



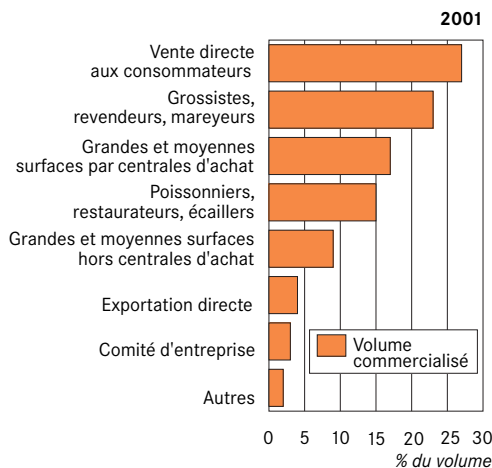
*pour les moules, Poitou-Charentes et Aquitaine sont regroupées.
Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2002.

Ventes pour la consommation

Région conchylicole	Huîtres	Moules	Autres coquillages
tonnes			
Nord - Normandie	12 871	14 922	476
Bretagne Nord	7 448	20 372	
Bretagne Sud	18 773	6 860	2 675
Pays de la Loire	8 914	3 997	134
Poitou-Charentes	50 647	10 807	52
Aquitaine	7 618		
Méditerranée	9 014	11 740	280
Total	115 285	68 697	3 617

Note : Le total de tous les coquillages par région n'est pas donné pour éviter de pouvoir recalculer des valeurs soumises au secret statistique.
Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2002.

Commercialisation d'huîtres creuses



Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture.

Commercialisation des coquillages

Circuit de commercialisation	Huîtres	Moules	Autres coquillages
tonnes			
Grossistes, revendeurs, mareyeurs	25 220	37 390	1 820
Vente directe aux consommateurs	30 440	4 320	380
Grandes et moyennes surfaces par centrales d'achat	18 410	11 450	900
Poissonniers, restaurateurs, écaillers	15 640	8 780	650
Grandes et moyennes surfaces hors centrales d'achat	10 110	6 280	230
Exportation directe	4 140	3 730	1 150
Comité d'entreprise	2 850	170	0
Autres	2 230	1 100	20
Total	109 040	73 220	5 150

Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture.